



Suivi ambulance

Par Djodjoz

Bonjour,

J'ai fais le c.n hier. Je m'en veux beaucoup. J'ai suivi une ambulance de pompier sur quelques centaines de mètre. Je n'ai grillé aucun feu rouge, aucune priorité à droite. Rien de tout sa, mais j'ai utilisé leur priorité de passage pour me faufiler dans la circulation.

Après une centaines de mètres, l'ambulance s'est arrêté et les occupants sont sorti.

Ils m'ont fait la morale (que je méritais). Je me suis excusez. L'un d'entre eux à bien regardé ma plaque d'immatriculation.

Es ce pour m'intimidé ou pour donner suite?

Fais je recevoir une convocation de police ou non?

Devrais me rendre moi même au commissariat?

Merci beaucoup,

Par janus2

Bonjour,

Les pompiers ne sont pas des agents de police. Quelle(s) infraction(s) pensez-vous avoir commis ?

Par Djodjoz

Je ne sais pas trop, j'ai juste suivi d'assez prêt l'ambulance.

Peut être conduite dangereuse (et encore, car je ne roulais pas super vite et je faisais quand même attention au feu, au stop?).

Ils ont peut être agi comme ça par peur qu'ils freinent et que je les aboutisse

Par yapasdequoi

Bonjour,

Relisez le code de la route !

Article R412-12Version en vigueur du 01 juin 2001 au 30 novembre 2001

Lorsque deux véhicules se suivent, le conducteur du second doit maintenir une distance de sécurité suffisante pour pouvoir éviter une collision en cas de ralentissement brusque ou d'arrêt subit du véhicule qui le précède. Cette distance est d'autant plus grande que la vitesse est plus élevée.

Par Henriri

Hello !

"En même temps" s'il se sont arrêtés pour vous c'est que ces pompiers ne circulaient pas en mission d'urgence (d'ailleurs vous dites qu'il n'ont par exemple pas franchi de feu rouge)... Djodjoz vous ne dites pas s'ils utilisaient leur gyrophare et/ou sirène, mais si c'était le cas je pense qu'ils seraient eux-mêmes en infraction en s'en servant sans raison d'urgence. Je pense qu'il ont surtout cherché à vous faire peur alors que "vous leur colliez au fesses"...

A+

Par Djodjoz

Ils avaient leur sirène et gyrophares.

Ils se sont arrêtés peut être 30secondes pour me faire la morale. Je pense qu'ils devaient être en mission. Comme je l'ai dis, il n'y a pas eu de feu rouge ni de stop (sinon, je m'aurais arrêter) mais il est vrai que je leur collait bien aux fesses.

En y repensant encore, ça a été une très grosse connerie et je m'en veux encore. Heureusement qu'il n'a pas eu d'accident.

Par janus2

Ils se sont arrêtés peut être 30secondes pour me faire la morale.

Étonnant s'ils avaient une urgence ! Je n'aimerais pas, personnellement, si ma vie en dépendait, qu'ils prennent le temps de s'arrêter pour "faire la morale" à un conducteur...

Par Henriri

Hello !

S'ils se sont arrêtés alors même qu'ils circulaient avec sirène et gyrophares c'est qu'ils n'étaient pas en urgence... Se faire prendre à ce jeu c'est la sanction ! En vous faisant la morale Djodjoz ils se sont amusés.

A+

Par Djodjoz

Merci beaucoup pour vos réponses.

Elles me rassurent énormément.

Ma seule hantise c'est que l'un deux m'a dénoncé auprès de la police et que je reçoive une convocation l'un de ces jours dans ma boîte aux lettres.

Mais bon, les faits ce sont déroulés samedi 9/07 et je n'ai toujours rien reçu.

Merci encore pour vos messages!!!

A+

Par Djodjoz

Je reviens vers vous car je viens de recevoir une convocation pour motif "audition".

Elle est daté du 23/07 et je l'ai reçu vendredi.

Je suis donc invité à me rendre au commissariat fin du mois d'août.

Je pense que les ambulanciers m'ont dénoncé car je vois rein d'autres qui peut répondre à cette rencontre.

Que dois-je faire, que dois-je dire et qu'elles sont les peines dois je m'attendre sachant que :

J'ai grillé aucun feu rouge, aucun stop ni cédez le passage.

A chaque dépassement, je mettais mon clignotant.

J'ai juste pas respecté les distances de sécurité et doublé pas la droite (mais les voitures étaient arrêté)?

Par Henriri

Hello !

Allez à cette audition et répondez tranquillement aux questions sans en rajouter... Et vous pourrez toujours vousinterroger sur le fait que les ambulanciers se soient arrêtés pour vous parler alors qu'ils étaient en urgence (sirène et gyrophare).

A+

Par ESP

Bonjour,

Un policier peut vous avoir vu...

Par TUT03

Bonjour

peut être qu'ils se sont mépris sur vos intentions ? tout dépend de qui était la personne transportée et des conditions qui l'ont amenée à être transportée ? le malade était peut être une personne "sensible" et vos intentions, qu'ils ne connaissaient pas, les a inquiété vis à vis de cette personnes

Par Heniri

Hello !

Tuto, cette hypothèse me paraît fort peu envisageable : le rôle des ambulanciers est de l'ordre du médical pas de la sûreté ou de la police. S'il y avait vraiment urgence (sirène gyrophare) il est incompréhensible de les voir s'arrêter (ce qui exposerait encore plus l'éventuelle personne "sensible" transportée) et faire ainsi passer son urgence médicale au second plan...

A+

Par TUT03

oui en effet, on en saura peut être plus après l'audition de Djodjoz

bonne journée

Par Djodjoz

Merci à tous pour vos réponses.

Je pense que les ambulanciers m'ont dénoncé tout les deux et ils m'ont bien chargé.

La chose que j'ai peur c'est qu'ils ont rajouté des trucs que je n'ai pas fait afin de punir correctement.

Quoiqu'il en soit, je dirai la vérité (non respect de la distance de sécurité).

Je dois être prêt à avoir 135euros d'amende et -3points en esperant que ça en restera là.

Après ils verront que c'est la première fois que je fais un truc pareil (j'ai tout les points et mon casier judiciaire est vierge). Je verrai bien

Par AGeorges

Hello Djodjoz,

Un infirmier des pompiers n'est pas assermenté.

Son témoignage n'a donc pas de valeur absolue.

Par Djodjoz

Bonjour. Oui c'est vrai mais vu qu'ils étaient deux, si leur versions sont identiques, ça peu le mettre à mal.

Quoiqu'il en soit, je dirai la vérité sans la nier. Par contre, si ça va au delà, je dirai simplement que c'est faux